

École de musique
Jacques-Héту

Rapport annuel du conseil d'établissement 2024-2025

*Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy*

Québec 

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Il y a six ans, j'ai été élu pour la première fois au conseil d'établissement de l'école de musique Jacques-Héту. La même année, ma fille faisait ses premiers pas dans la même école. La même année encore, Monsieur Marc-André Lallemand acceptait les commandes comme directeur de notre école.

Six ans plus tard, je signe aujourd'hui mon dernier rapport annuel. Ma fille, Charlotte, compte les derniers jours avant ses études secondaires. Marc-André, lui, complète son dernier mandat à titre de directeur de notre école.

J'insiste sur « notre école », car Jacques-Héту appartient à celles et à ceux qui y travaillent, qui la construisent, à celles et à ceux qui y œuvrent pour le mieux-être et le mieux-vivre de tous les enfants. Cette école, ce fut la mienne depuis six ans, ce fut celle de ma fille et ce fut celle de notre directeur. L'an prochain, ce sera aussi celle d'autres personnes.

Ce n'est donc pas sans un pincement au cœur que j'écris ce mot pour le rapport annuel d'activités 2024-2025.

Ce pincement sera de courte durée. Pourquoi ? Car je connais l'équipe école qui reste, qui œuvre avec cœur et qui chante à plein cœur à l'école de musique Jacques-Héту. Je sais que tous les membres de cette équipe relèveront, comme ils l'ont toujours fait, les défis inhérents à la gestion d'une école publique à vocation musicale. Je suis convaincu que cette équipe poursuivra son importante mission : permettre à nos enfants de s'épanouir et d'exprimer leur plein potentiel, et ce, dans un environnement stimulant, respectueux et créatif.

Le présent rapport annuel d'activités ne témoigne pas des réalisations cumulées depuis les six dernières années. Cela dit, j'espère qu'il inspirera celles et ceux qui vont suivre sur l'importance de mettre l'enfant au centre de toutes les décisions et de toutes les actions. Les enfants de Jacques-Héту, ce sont les adultes qui, demain, transmettront la bienveillance et la créativité qu'ils et elles auront reçues.

On construit un monde un enfant à la fois.

Je tiens à souligner et à remercier toute l'équipe-école de Jacques-Héту, les professeures et les professeurs, le personnel et la direction du service de garde Le Petit Maestro, le personnel non enseignant, ainsi que les membres du conseil d'établissement qui ont souqué ferme sur le pont de notre navire. Votre apport, à toutes et à tous, était non seulement nécessaire, mais il était indispensable dans la réussite de notre mission.

Je ne peux compléter ce mot sans remercier personnellement Monsieur Marc-André Lallemand pour son dévouement, son professionnalisme et l'inspiration qu'il a soufflée sur toute l'école depuis six ans. Marc-André, en mon nom et au nom de ma fille, merci. Je te souhaite le meilleur sur le chemin de la continuité.

Longue vie à la mission de l'école de musique Jacques-Héту !

Olivier Gamelin
Président du conseil d'établissement

TABLE DES MATIÈRES

4	NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5	BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5	2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
6	2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
10	2.3 PROJET ÉDUCATIF - RÉSULTATS OBTENUS
13	REDDITION DE COMPTE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE
14	ANNEXE

1 - NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Titre et fonction au conseil	Nom et prénom
Président.e	Gamelin Olivier
Vice-président.e	Gauthier Michel
Parent	Lessard Andrée
Parent	Lessard Stéphanie
Parent	Ribes-Turgeon Nicolas
Parent	St-Arnauld Karine
Membre du personnel enseignant	Gagnon Catherine
Membre du personnel enseignant	Toupin Geneviève
Membre du personnel enseignant	Dandeneault Karine
Membre du personnel professionnel	Lemire Karine
Membre du personnel du service de garde	St-Pierre Sylvain
Représentant.e.s de la communauté	Lampron Désaulnier Catherine
Choisissez un élément.	
Choisissez un élément.	
Choisissez un élément.	
Choisissez un élément.	
Choisissez un élément.	
Choisissez un élément.	
Choisissez un élément.	
Choisissez un élément.	

2 - BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 - Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance (ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
07-10-2024	Ordinaire
13-01-2025	Ordinaire
24-02-2025	Ordinaire
05-05-2025	Ordinaire
09-06-2025	Ordinaire

2.2 - Activités réalisées et décisions prises par le conseil d'établissement

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclut, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
07-10-2024	Adopte	Règles de régie interne	
07-10-2024	Adopte	Utilisation du budget de fonctionnement du CÉ	
07-10-2024	Adopte	Calendrier et modalité des rencontres	
07-10-2024	Adopte	Rapport annuel 2023-2024	
07-10-2024	Adopte	Sollicitation paniers de Noël	
07-10-2024	Adopte	Formation obligatoire des membres du CÉ	
07-10-2024	Approuve	Règles de fonctionnement du service de garde	
13-01-2025	Adopte	Critères de sélection de la direction d'école	
13-01-2025	Approuve	Choix du photographe 2025-2026	
24-02-2025	Adopte	Planification de la consultation obligatoire des élèves	
24-02-2025	Adopte	Campagne de financement biblio-vente	
24-02-2025	Adopte	Don de chandails pour financement de la maîtrise	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
24-02-2025	Adopte	Activités du service de garde	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
05-05-2025	Approbation	Coût du traiteur 2025-2026	
05-05-2025	Approbation	Principes d'encadrement des frais chargés aux parents	
05-05-2025	Approbation	Fermeture du service de garde pédagogique du 23 juin	
09-06-2025	Adoption	Date de l'assemblée générale	
09-06-2025	Adoption	Date de la première rencontre du conseil d'établissement 2025-2026	
09-06-2025	Informe	Dates importantes 2025-2026	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
07-10-2024	Approuve	Activités et sorties 2024-2025	
07-10-2025	Approuve	Programme d'activités du service de garde	
07-10-2024	Approuve	Plan de lutte contre la violence et l'intimidation	
13-01-2025	Informe	Critères d'inscription 2025-2026	
13-01-2025	Informe	Projet éducatif	
13-01-2025	Approuve	Contenus obligatoires en orientation scolaire	
24-02-2025	Approuve	Protocole mesures contraignantes	
24-02-2025	Approuve	Grille-matières 2025-2026	
05-05-2025	Informe	Règles de classement 2025-2026	
05-05-2025	Approuve	Rentrée progressive 2025-2026	
09-06-2025	Approuve	Matériel didactique et fournitures scolaires	

09-06-2025	Approuve	Code de vie 2025-2026	
09-06-2025	Informe	Normes et modalités 2025-2026	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux Ressources financières			
13-01-2025	Informe	Résultat exercice financier 2023-2024	
13-01-2025	Adopte	Suivi budgétaire 2024-2025	
13-01-2025	Informe	Suivi situation budgétaire 2024-2025	
09-06-2025	Adopte	Budget initial 2025-2026	
09-06-2025	Adopte	Mesures dédiées et protégées	
09-06-2025	Adopte	Résolution fonds à destination spéciale	

2.3 - Projet éducatif - Résultats obtenus

RÉUSSITE SCOLAIRE Choix prioritaire 1 : Améliorer la maîtrise des compétences en français.							
Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur	Reddition de comptes de l'an 1 – Juin 2024	Reddition de comptes de l'an 2 – Juin 2025	Reddition de comptes de l'an 3 – Juin 2026	Reddition de comptes de l'an 4 – Juin 2027
Augmenter le nombre d'élèves qui ont plus de 70% en lecture.	12.7% des élèves ont un résultat inférieur à 69%	8% des élèves ont un résultat inférieur à 69%	Résultats scolaires de fin d'année de tous les niveaux au bilan de fin d'année.	NA	14.29% des élèves ont un résultat inférieur à 69%.		

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

Cette année, nous avons désigné une représentante par cycle afin de participer aux formations offertes par les conseillers pédagogiques en français sur la lecture interactive.

Ces trois représentantes avaient pour mandat de transmettre à leurs collègues les apprentissages acquis lors de ces rencontres.

Nous avons été témoins d'un véritable travail d'équipe : les enseignantes ont collaboré pour planifier et structurer des lectures interactives adaptées à chaque niveau. Toutes les classes ont pu bénéficier de ces activités, y compris celles du préscolaire, grâce à la précieuse collaboration de l'orthophoniste.

L'an prochain, nous souhaitons analyser en profondeur la progression des apprentissages en lecture afin de mettre en place un réel continuum, allant du préscolaire jusqu'à la sixième année. C'est à compter de la prochaine année scolaire que nous serons en mesure de vérifier si ces nouvelles façons de faire ont un impact réel sur les résultats des élèves.

CLIMAT SCOLAIRE Choix prioritaire 2 : Mettre en place des conditions favorisant la motivation des élèves.							
Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur	Reddition de comptes de l'an 1 – Juin 2024	Reddition de comptes de l'an 2 – Juin 2025	Reddition de comptes de l'an 3 – Juin 2026	Reddition de comptes de l'an 4 – Juin 2027
Maintenir l'intérêt musicale de nos élèves tout au long de leur parcours primaire.	En 2022-2023, les groupes de 6 ^e année étaient à 84% de leur capacité maximale.	Augmenter à 96% le taux d'occupation de nos groupes de 6 ^e année.	Sondage réalisé à la fin de chaque année ainsi que le nombre d'inscriptions		En 2024-2025 nos groupes de 6 ^e année sont à 92.30% d'occupation.		

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

L'équipe-école travaille avec rigueur et engagement pour faire rayonner notre projet musical et le rendre attrayant pour les élèves qui nous sont confiés. Nous portons une attention particulière à leurs intérêts musicaux afin de les stimuler à travers les différentes activités que nous leur proposons.

La réflexion entourant le remplacement de la classe d'alto par les percussions découle directement des résultats d'un sondage mené auprès de nos élèves de sixième année, sondage dans lequel cet instrument revenait fréquemment comme choix préféré.

Il est également essentiel de maintenir une offre diversifiée d'activités sportives et parascolaires stimulantes. En effet, il y a quelques années, un nombre significatif d'élèves de sixième année choisissaient de quitter notre école pour une institution à vocation sportive.

Dans nos indicateurs de suivi, nous avons initialement retenu les résultats des sondages et le taux d'occupation des classes de sixième année. Toutefois, il serait pertinent d'y ajouter également le nombre d'élèves poursuivant un parcours musical au secondaire. Au fil des années, très peu d'élèves choisissaient de continuer en musique, faute de motivation. Or, à la fin de l'année scolaire 2024-2025, la tendance s'est inversée : plusieurs

élèves chanteurs poursuivent leur parcours dans le volet parascolaire de la Maîtrise du Cap, 6 élèves sont inscrits au Conservatoire de musique de Trois-Rivières et 15 élèves ont choisi l'option musique au secondaire.

En 2024-2025, notre taux d'occupation des classes de sixième année était de 92,3 %. Pour l'année 2025-2026, il est prévu à 84 %. Cette baisse s'explique par des facteurs hors de notre contrôle, notamment des déménagements vers d'autres régions.

CLIMAT SCOLAIRE Choix prioritaire 3 : Assurer un climat scolaire positif et le bien-être des élèves.							
Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur	Reddition de comptes de l'an 1 – Juin 2024	Reddition de comptes de l'an 2 – Juin 2025	Reddition de comptes de l'an 3 – Juin 2026	Reddition de comptes de l'an 4 – Juin 2027
Augmenter la capacité des élèves à gérer les conflits.	69% des élèves affirment être en mesure de régler leurs conflits.	85% des élèves affirment être en mesure de régler leurs conflits.	Sondage réalisé à la fin de chaque année.	NA	Donnée manquante pour l'autonomie des élèves dans la résolution de conflits. Par contre, 98% des élèves affirment que l'école utilise des moyens pour assurer leur sécurité.		

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

La donnée indiquant que 69 % des élèves affirment être en mesure de résoudre les conflits provient d'un sondage réalisé par le Centre de services scolaires lors de l'élaboration du PEVR. La direction croyait que cette question figurerait dans les sondages annuels, mais ce ne fut malheureusement pas le cas. Nous ne disposons donc pas de cette information pour l'année scolaire 2024-2025. Il sera important de sonder les élèves à ce sujet à la fin de l'année scolaire 2025-2026.

En revanche, parmi les élèves répondants de 4e, 5e et 6e année, 98 % ont affirmé que l'école met en place des moyens pour assurer leur sécurité, ce qui est un élément très positif.

Par ailleurs, l'implantation du programme de jeunes leaders dans la cour d'école a contribué à réduire les conflits. Les élèves impliqués comme leaders ont également apprécié animer des activités pour les plus jeunes.

REDDITION DE COMPTE

DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Adopté par le C.E. le 6 octobre 2025 et transmis aux parents le 7 octobre 2025

Nos résultats (ajouter date + identifier spécifiquement le nombre d'actes de violence à caractère sexuel)	Intimidation : aucun cas répertorié Violence physique : 24 sept, 2-3-7-9-9-9-17-15-15 oct, 4-5-6-19-25-29 nov., 4 déc., 8-24-24-30-30-31 janv., 6-7-10-17-17-26-26 fev., 14-19-20-25-25-25-27 mars, -4-11-2325-28-30 avril, 2-13 mai, 3 juin. Violence verbale : 24 sept., 25 nov., 18 mars, 2-2 avril, 13 mai, Violence à caractère sexuel : 4 déc., 12 mars,
Constats sur ces résultats	• Arrêt des comportements de violence. • Sentiment de sécurité augmenté par les victimes • Plus grande ouverture des enfants impliqués à parler des situations où ils se sentent mal à l'aise. • Grande collaboration des parents des enfants impliqués dans les situations de violence • Plus grande compréhension de la part des enfants quant aux comportements de violence
Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence	- Ateliers Habiletés sociales au préscolaire - Animations au premier cycle : habiletés sociales - Présentation des 3 ateliers obligatoires sur l'intimidation à Chemin du Roy en 3ième année • Présentation de l'atelier récapitulatif sur l'intimidation en 4ième année • Présentation de 3 ateliers au 3ième cycle par l'organisme Action-Tox • Visite du policier éducateur au 3 ième cycle
Actions mises en place lorsque l'école constate un acte de violence ou d'intimidation	Nom de l'intervenant pivot : Sonia Gauthier • Remplir le document d'information sur la situation • Rencontre des enfants impliqués par la situation par l'intervenant pivot et la TES • Appel aux parents • Mise en place de mesures de sécurité auprès des élèves victimes • Rencontres avec l'élève agresseur pour modeler ses comportements
Formation offerte au personnel et à la direction sur les violences à caractère sexuel (à compter de l'année 2024-2025)	Informations pendant une réunion mensuelle sur les violences à caractère sexuel.

Mesures de sécurité prises pour prévenir les violences à caractère sexuel	Surveillance sur la cour Surveillance à la salle de bain pendant les récréations Contenu d'éducation à la sexualité donné par les titulaires
--	--

Annexe

Pouvoirs généraux

- Adoption du projet éducatif ou son actualisation
- Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ou son actualisation
- Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)
- Approbation des contributions financières exigées
- Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe
- Approbation de la liste du matériel d'usage personnel
- Adoption des règles de fonctionnement des services de garde
- Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire
- Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)
- Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement
- Consultation sur les critères de sélection de la direction
- Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité
- Transmission de documents à l'intention des parents

Pouvoirs liés aux services éducatifs

- Approbation des modalités d'application du régime pédagogique
- Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant
- Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études
- Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)
- Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles- matières)
- Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)
- Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)
- Consultation des parents
- Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves

Pouvoirs liés aux services extrascolaires

- Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)
- Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme

Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles

- Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement
- Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)
- Adoption du budget annuel de l'établissement